

Le centre de traitement de terres est ouvert

MIRKO SPASIC

Le centre de traitement de terres de la société Biogénie à Chalandry-Elaire a commencé son activité au début de l'année.

Chalandry-Elaire La société Biogénie vient de mettre en service son centre de traitement de terres polluées. L'usine pourra fournir les entreprises de BTP locales en graves et sables propres.



Les travaux ont été terminés fin décembre et le centre de traitement de terres de Chalandry-Elaire de la société Biogénie fonctionne depuis le début de l'année. Cette société est un chef de file dans la réalisation et l'exploitation de centres de traitement fixes des terres polluées. Elle valorise les sols en les traitant et en les transformant en graves et en sables de seconde génération. Elle favorise ainsi une forme d'économie circulaire en traitant notamment les sols des friches industrielles et en alimentant le bâtiment et les travaux publics locaux et régionaux. Ce qui évite l'enfouissement en décharge. Le traitement des sols permet en outre de reconstruire des bâtiments pour des activités nouvelles sur des terrains jadis pollués. « *Le territoire des Ardennes était dénué de ce type d'équipement*, explique Hervé Montclair, le directeur général de Biogénie. *Actuellement, il faut faire 2 à 300 km pour trouver ces matériaux recyclés.*

Pouvoir se fournir sur place permet aux entreprises du BTP de trouver des matériaux naturels de deuxième génération localement et à des coûts moindres.» Les entrepreneurs du BTP sont les premiers clients de Biogénie. Le centre de Chalandry s'adresse aux entreprises ardennaises et marnaises. En effet, Hervé Montclair compte sur les projets de l'agglomération de Reims pour se développer.

25 EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS À TERME

La société avait été sollicitée pour s'implanter dans les Ardennes par Benoît Huré, alors président du conseil départemental, via l'agence de développement économique des Ardennes. Elle a reçu le soutien de l'Ademe, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Le projet de cette implantation d'une plate-forme de traitement a également été soutenu par la société d'économie mixte Arcavi avec laquelle elle trouve des synergies, ayant elle-même besoin de matériaux pour ses centres d'enfouissement que Biogénie peut fournir. À Chalandry, elle s'est d'ailleurs installée à ses côtés. À terme, le centre de traitement de Biogénie accueillera une unité de biotraitement pour les hydrocarbures, une unité de criblage et de lavage des sols pour les polluants métalliques, une unité de désorption pour les sols fortement contaminés en hydrocarbures. Baptisé «SOLutions Nord-Est», le centre dispose d'une capacité annuelle de 60000 tonnes. Il a nécessité un investissement de 3 millions d'euros et doit permettre de créer à terme 7 ou 8 emplois directs, 25 au total avec les emplois indirects. « *Nous n'en sommes qu'au début, explique Hervé Montclair. Les premiers matériaux sont arrivés. L'unité biologique est en place. Les autres sont à venir. L'objectif est d'abord de traiter 30 000 tonnes cette année. »*